

COLLECTIF DE MARS

SANTÉ À TERRE SOIGNANTS SOLIDAIRES

Le 02 décembre 2013

Nous, professionnels soignants, avons décidé de nous unir face à l'étatisation annoncée du système sanitaire français et au remplacement du système solidaire par un système inégalitaire.

Le **COLLECTIF DE MARS**, expression de cette union, appelle les professionnels du soin de ville ou d'établissement à faire front contre les choix politiques du gouvernement.

Le respect, la reconnaissance, la considération des professionnels, la dignité de l'exercice, valeurs intemporelles, sont indissociables de nos professions. Ces valeurs sont aujourd'hui mises à bas par les choix politiques de notre pays et de ceux qui les portent. La dignité de l'exercice commence à être bafouée du fait de l'organisation des pratiques imposées par des organismes qui ont tous les pouvoirs, tous les droits sur les professionnels, et demain sera mise à bas par les réseaux de soin et le tiers-payant généralisé.

La généralisation du tiers-payant portera atteinte au fondement même de l'exercice libéral, il alourdira les contraintes administratives, fragilisera l'exercice, rendra les professionnels directement dépendants des organismes financeurs et dégradera la qualité des soins. La liberté et l'indépendance des professionnels sont inaliénables, elles garantissent la qualité des pratiques et la responsabilité des acteurs.

Le **COLLECTIF DE MARS** refuse la mise sous tutelle des professionnels du soin et ne laissera pas s'ouvrir la porte des lettres clés flottantes, système qui déjà frappe dangereusement l'hospitalisation privée au travers de l'article 33 du PLFSS.

Le **COLLECTIF DE MARS** s'oppose au développement des réseaux de soin et dénonce un système où l'organisateur est également le financeur. La liberté de choix des patients est à la base du système sanitaire français, nous ne pouvons accepter et n'accepterons pas que les patients perdent cette liberté, alors même que les professionnels perdraient leur autonomie décisionnelle.

Nous, **COLLECTIF DE MARS**, dénonçons les choix idéologiques qui visent à maintenir les tarifs des actes des professionnels au plus bas de la moyenne européenne, à bloquer les honoraires complémentaires, à baisser régulièrement les tarifs de certaines spécialités, à mettre sous tutelle les organismes de retraite et à capter leurs réserves.

Nous, **COLLECTIF DE MARS**, dénonçons l'existence et le développement annoncé, faute de véritable opposition gouvernementale, des facultés privées. Les études des professionnels de santé ne doivent pas dépendre du niveau de revenu, pas plus que l'accès à des soins de qualité ne doit dépendre de son contrat de complémentaire santé.

Les politiques successives ont fait le choix du dirigisme sanitaire avec pour conséquences : pénurie de l'offre sanitaire, effondrement des installations, arrêt d'activité, disparition de structures, multiplications des burn-out, suicides et demain files d'attente, dégradation dramatique de l'accès au soin et fragilisation extrême du système.

Nous ne pouvons plus laisser faire.

#CollectifdeMars

COLLECTIF DE MARS

Le **COLLECTIF DE MARS** appelle à un pacte de confiance entre les professionnels du soin et l'Etat et à la tenue d'Etats généraux de la Santé pilotés par les experts du système : c'est à ce prix que les soignants pourront défendre et assurer la qualité des soins pour tous les patients et sur tout le territoire.



Union française pour une médecine libre

Jérôme Marty



Fédération de l'hospitalisation privée,
médecine, chirurgie, obstétrique

Lamine Gharbi



Fédération des Médecins de France

Jean-Paul Hamon



Union des chirurgiens de France

Philippe Cuq



Pigeons dentistes

Nicolas Cabarrou



Syndicat français des allergologues

Isabelle Bossé



Pigeons pharmaciens

Jean Ducros



Chambre syndicale du Val d'Oise

Serge Larcher



Fédération des syndicats dentaires libéraux

Patrick Solera



Association santé environnement France

Patrice Halimi



Union des Radiologues de France

Henri Guerini



Opticiens lunetiers unis

Yann Fournier



Alizé Syndicat professionnel de masseurs-
kinésithérapeutes salariés libéraux

Didier Lantz



Bioprat Syndicat des Biologistes praticiens

Patrick Lepreux



Syndicat des médecins d'Aix et région

Daniel Latil d'Albertas

#CollectifdeMars